

BUREAU

du lundi 5 juin 2023

Salle du Conseil d'Administration de Grand Bourg Habitat BOURG EN BRESSE

PROCES-VERBAL

Sous la présidence de Monsieur Jean-François DEBAT, Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse.

Présents : Jean-François DEBAT, Bernard BIENVENU, Monique WIEL, Michel FONTAINE, Guillaume FAUVET, Walter MARTIN, Jean-Yves FLOCHON, Jonathan GINDRE, Valérie GUYON, Aimé NICOLIER, Sylviane CHENE, Jean-Pierre ROCHE, Emmanuelle MERLE, Claudie SAINT-ANDRE, Jean-Marc THEVENET, Yves CRISTIN, Thierry PALLEGOIX, Jean-Luc ROUX, André TONNELIER, Bruno RAFFIN, Michel LEMAIRE

Excusés ayant donné procuration : Isabelle MAISTRE à Jean-Luc ROUX

Excusés : Virginie GRIGNOLA-BERNARD, Eric THOMAS, Sébastien GOBERT, Thierry MOIROUX

Secrétaire de Séance : Guillaume FAUVET

Par convocation en date du 30 mai 2023, l'ordre du jour est le suivant :

Développement économique, Emploi, Innovation, Commerce, Tourisme, Agriculture, Enseignement Supérieur

1 - Soutien financier au projet de Campus des Métiers et Qualifications (CMQ) porté par l'UIMM de l'Ain

Développement économique, Emploi, Innovation, Commerce, Tourisme, Agriculture, Enseignement Supérieur

Délibération DB-2023-131 - Soutien financier au projet de Campus des Métiers et Qualifications (CMQ) porté par l'UIMM de l'Ain

Monsieur le Président présente le rapport.

Le bassin de Bourg-en-Bresse a été identifié « Territoire d'industrie » lors du Conseil national de l'industrie du 22 novembre 2018. Porté par la dynamique de reconquête industrielle et de développement territorial, le 17 janvier 2020, un Contrat Territoire d'Industrie a été signé entre la Communauté d'Agglomération de Bourg-en-Bresse, la Communauté de Communes de la Veyle et la Région Auvergne Rhône-Alpes, l'Etat, la Banque des

Territoires, BPI France, Pôle Emploi, Business France et un certain nombre de partenaires économiques du territoire. La création d'un campus des métiers et qualifications fait l'objet de l'une de ses fiches actions.

Il doit permettre de répondre aux besoins de compétences en lien avec les enjeux de transition écologique. Ces besoins s'appuient sur une première pré-étude menée en 2018 puis sur l'étude d'opportunité de créer un campus des métiers et des qualifications « éco-industrie » réalisée en 2021.

Un campus traduirait l'ambition du territoire à contribuer à la construction d'un modèle de société durable en soutenant la transformation industrielle nécessaire. Le campus s'inscrirait dans une logique volontaire de souveraineté et résilience industrielle. Il permettrait de travailler pour obtenir le difficile équilibre entre redynamisation industrielle et sobriété. Le campus s'inscrirait dans la culture industrielle locale, s'appuyant sur les métiers techniques traditionnels associés, tout en les intégrant dans l'approche globale que nécessite la transition énergétique. Ce campus s'appuierait sur des compétences dites traditionnelles, sur des nouvelles compétences et sur l'innovation et l'émergence de nouvelles technologies. Le campus serait source de compétitivité pour le territoire et un vecteur important d'attractivité vers l'industrie. Les industriels sont demandeurs d'un écosystème qui leur permette de passer d'une démarche de type curative à une démarche durable : plus globale et systémique. Le campus des métiers et qualifications serait une réponse à cette problématique.

Pour concrétiser ce campus, l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) sollicite des financements afin de permettre l'embauche d'un (e) Chargé(e) de projet pour mener à bien la préfiguration de ce campus, ainsi que des dépenses de communication (événements, charte graphique...), d'animation, d'enquête et de prospection. Le montant total du projet se monte à 180 847,50 € sur les années 2023 et 2024. Des cofinancements auprès de la Région et du Département de l'Ain sont également sollicités.

Au regard du positionnement fort de la collectivité sur la transition énergétique et convaincu qu'il répond pleinement aux besoins des entreprises et aux enjeux des métiers de demain, il est proposé de soutenir ce projet à hauteur de 10 000 € afin de permettre à l'UIMM de bénéficier de financements du programme Leader.

VU la demande de soutien financier adressée à la Communauté d'Agglomération en date du 15 mars 2023 ;

CONSIDERANT que le campus serait source de compétitivité pour le territoire et un vecteur important d'attractivité vers l'industrie ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU, à l'unanimité,

APPROUVE le versement d'une subvention de 10 000 € à l'UIMM permettant d'avancer dans la mise en œuvre de la fiche action n°5 de Territoire d'Industrie relative au projet de campus des métiers et des qualifications dédiées à l'éco-industrie ;

AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant ayant reçu délégation, à procéder au versement de la subvention allouée.

La séance est levée à 18 h 30
Prochaine réunion du Bureau :
Lundi 19 juin 2023 à 16 h 30

Fait à Bourg-en-Bresse, le 13 juin 2023

Le Secrétaire de Séance,

Guillaume FAUVET



Pour le Président et par délégation,
Le Conseiller Délégué,

Sébastien GOBERT
Délégué à l'Administration Générale et aux
Ressources Humaines

